

THEME 5 – EQUIPEMENTS ET SERVICES

20 Equipements et services

20.1 PREAMBULE

20.1.1 Objectifs

Les objectifs sont :

- Identifier les équipements présents sur le territoire de la commune et présenter leurs principales caractéristiques;
- Analyser les dynamiques, les enjeux et le développement à venir de ces équipements.

20.1.2 Cartographie

Carte n°3 « Occupation du sol » échelle 1:10.000

Sur cette carte sont repris les différents équipements existants sur le territoire de la commune.

20.1.3 Références et sources des données

Entretiens par questionnaire auprès des différents acteurs et compléments d'information par entretien téléphonique.

Informations diverses communiquées par l'administration communale

Site de la commune de Mettet

Bottin Communal 2002-2003

SPP Intégration sociale

20.2 EQUIPEMENTS AU PLAN DE SECTEUR ET A L'OCCUPATION DU SOL

Le plan de secteur définit des zones réservées aux services publics et équipements communautaires ainsi que des terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains. Il détermine ainsi les possibilités et les contraintes au futur développement de la commune.

Dans ce plan, les zones d'équipement représentent 0,4% du territoire communal de Mettet, soit environ 49ha. Les zones de loisirs représentent 0,3% du territoire pour 34 ha.

Contrairement au plan de secteur, l'occupation du sol reflète la situation existante. Les différences entre les deux plans peuvent s'expliquer par l'existence de zones d'équipements non affectées, lors de projets qui n'ont pas été réalisés, ou de zones laissées pour l'extension d'équipements existants par exemple.

La commune de Mettet compte la même proportion de terrains en zone d'équipements et en zone de loisirs au plan de secteur et à l'occupation du sol.

Cependant, on remarque que la plupart des équipements existants ne sont pas intégrés dans une zone d'équipements au plan de secteur.

A l'inverse, les zones d'équipements, qui entourent la plupart du temps certains équipements importants de la commune, comprennent une partie non bâtie.

- A Biesme, la principale zone d'équipements au plan de secteur comprend la piscine de la Tournette et le centre sportif à proximité ainsi que l'école libre de Biesme implantée rue de la Couturelle. Une autre zone d'équipement reprend le cimetière de Biesme.
- La majorité des zones d'équipements au plan de secteur de Biesmerée accueillent des équipements techniques de captage d'eau.
- Le terrain de balle pelote de Biesmerée, ainsi que l'église et le cimetière du village sont inclus en zone d'équipements. Une partie de la zone principale d'équipements n'est pas concernée par un équipement et est constituée de bois et de pâtures.
- La zone d'équipement d'Ermeton-sur-Biert comprend le monastère des Bénédictines et l'espace vert qui le jouxte ainsi que le site sportif du village.
- A Mettet, plusieurs équipements sont repris en zone d'équipements. L'école de la communauté française, Le centre sportif et les terrains afférents, la salle des fêtes et le terrain de sport situés rue de la brasserie, l'église et une partie de la place J. Meunier, le cimetière, ainsi qu'une installation d'épuration située rue de Sometet.
- A Oret, les zones d'équipements au plan de secteur regroupent des captages d'eau ainsi que le cimetière.
- A Saint Gérard, les zones d'équipements du plan de secteur comprennent l'église Saint-Pierre ainsi que le cimetière et les terrains à proximité (bois et pâtures), et l'abbaye de Brogne et les terrains qui l'entourent.
- Les cimetières de Pontauray et de Bossière sont aussi repris en zones d'équipements.

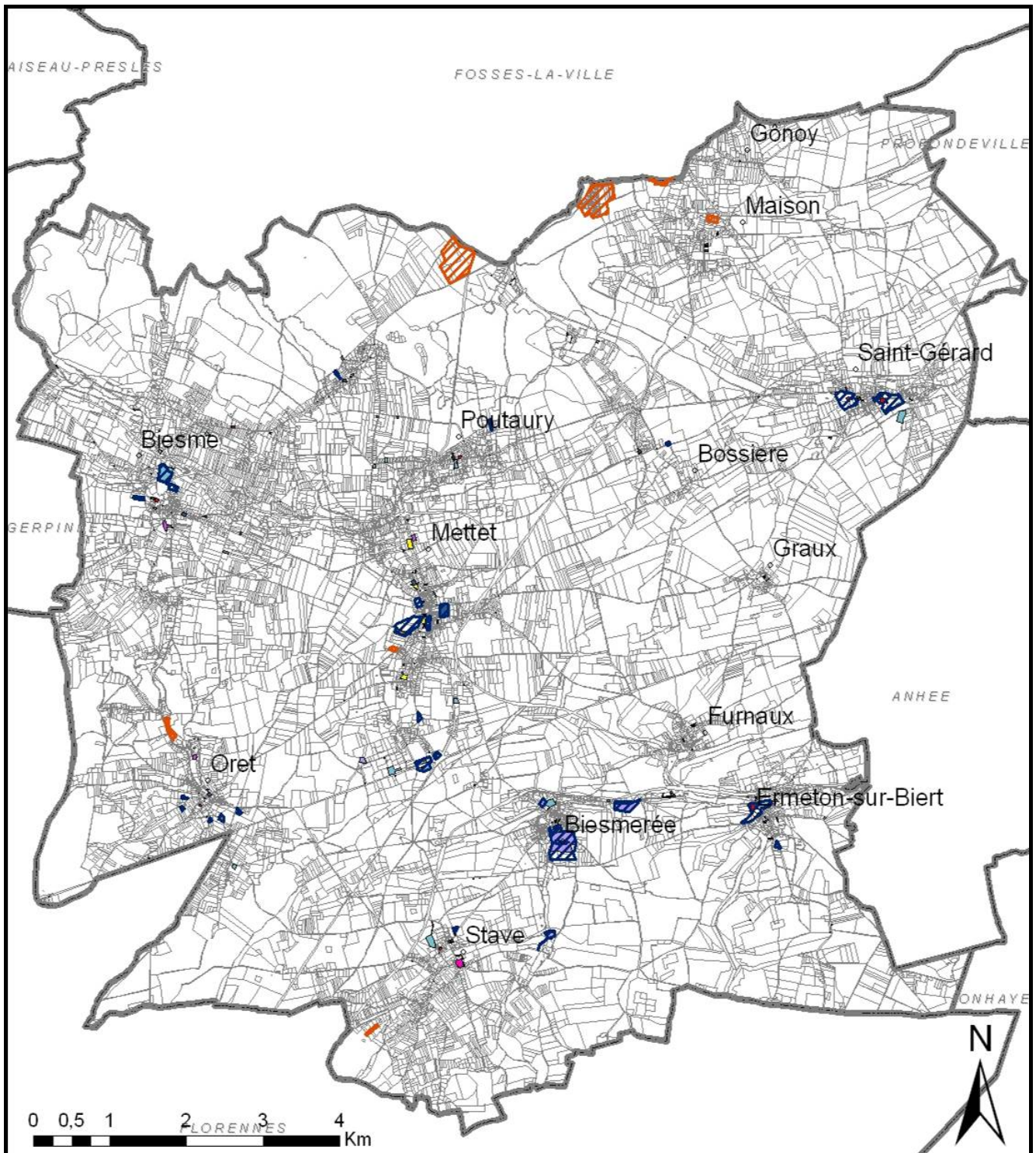
En ce qui concerne les zones de loisirs reprises au plan de secteur, on dénombre :

- les campings de Mettet (Rue Hardimont) et le parc résidentiel du Lac
- les étangs de la Forge à proximité du Moulin d'Oret
- une partie du camping de Fosses-la-Ville présente sur le territoire de Mettet
- quelques habitations de vacances et des terrains à bâtir rue de Bambois à Maison
- quelques habitations de vacances et terrains à la Sayette, au sud de Stave
- les terrains non bâtis à proximité du Bois du Fond, à la limite communale avec Fosses-la-Ville

L'évolution de l'occupation du sol entre 2001 et 2006 révèle une diminution des terrains affectés aux équipements de 3,4 ha.



Cette diminution s'explique en grande partie par le passage du camping du Lac d'un *équipement récréatif et sportif en parc résidentiel de Week-end*.

Cette diminution n'a pas impliqué de destruction ou de disparition d'équipements, si ce n'est pour les deux bâtiments scolaires de Furnaux, à proximité de l'église, qui ont changé d'affectation. Ceux-ci ont été rachetés par la commune afin d'y réaliser des logements.







Légende

Zone d'affectation au Plan de Secteur

-  Zone de services publics et d'équipements communautaires
-  Zone de loisirs et espaces verts urbains

Occupation du sol

-  Service administratif
-  Service social et de santé
-  Equipement scolaire
-  Equipement de culte

-  Cimetières
-  Equipement technique
-  Equipement socio-culturel
-  Equipement sportif et récréatif couvert

Sources: Plan de secteur et Carte d'Occupation du Sol de Wallonie (Situation 01/01/06)

Figure 469 : Carte des zones de loisirs et d'équipements à l'occupation du sol

20.3 PETITE ENFANCE

20.3.1 Consultation ONE

Une consultation ONE pour les enfants en bas âge a lieu le jeudi après-midi dans les locaux de la bibliothèque communale. L'ONE organise aussi des visites à domicile.

20.3.2 Crèches et milieux d'accueil

L'I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants) a été créée à l'initiative de la Province de Namur en octobre 1990 en partenariat avec le privé (ASBL) ou le public (CPAS et Communes). Ce service permet de centraliser l'offre en matière d'accueil de la petite enfance à l'échelle de la province, il est facile de connaître les différentes possibilités qui existent dans la province via le service IMAJE.

L'IMAJE offre aussi un service de garde à domicile des enfants malades, ainsi que Le Lien, qui permet de gérer les difficultés de relations qui peuvent exister entre parents et très jeunes enfants.

Les accueillantes autonomes conventionnés par l'ONE

On dénombre 15 accueillantes autonomes sur l'entité de Mettet.

Le CPAS de la commune, via son service « Les P'tits Loups », coordonne l'ensemble de ces accueillantes pour offrir un meilleur service aux parents.

Les milieux d'accueil habituels subsidiés par l'ONE

La maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) de Saint-Gérard, *L'île aux enfants* dispose de 15 places (équivalent temps plein) accueillies par cinq puéricultrices et une assistante sociale. La structure est répartie en deux sections (grands - bébés) et est située à côté de l'école communale de Saint-Gérard avec laquelle elle partage la cour de récréation.

Maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) de Biesme, *Le manège enchanté*, gérée par l'IMAJE, a récemment ouvert ses portes et offre 12 nouvelles places (équivalent temps plein).

L'Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants est gestionnaire du lieu, à la demande de la commune de Mettet. La nouvelle crèche est installée dans l'ancien presbytère, à l'arrière de l'église Saint-Martin et dispose d'un jardin qui doit prochainement être aménagé.

La réalisation de cette crèche a permis de répondre à une demande importante qui pesait sur la crèche de Saint-Gérard. Cependant, les 12 places sont déjà presque toutes prises, par un jeu de report des listes d'attente.

Ceci révèle la situation difficile en matière de gardiennage de la petite enfance. Les autorités communales n'excluent d'ailleurs pas la réalisation d'une troisième crèche qui est actuellement à l'étude.

20.4 JEUNESSE

20.4.1 Enseignement

Pour cette partie, l'ensemble des établissements scolaires de la commune ont été interrogés par questionnaires. Seuls les établissements communaux de Mettet I et II, ainsi que l'école libre de Biesme ont répondu au questionnaire.

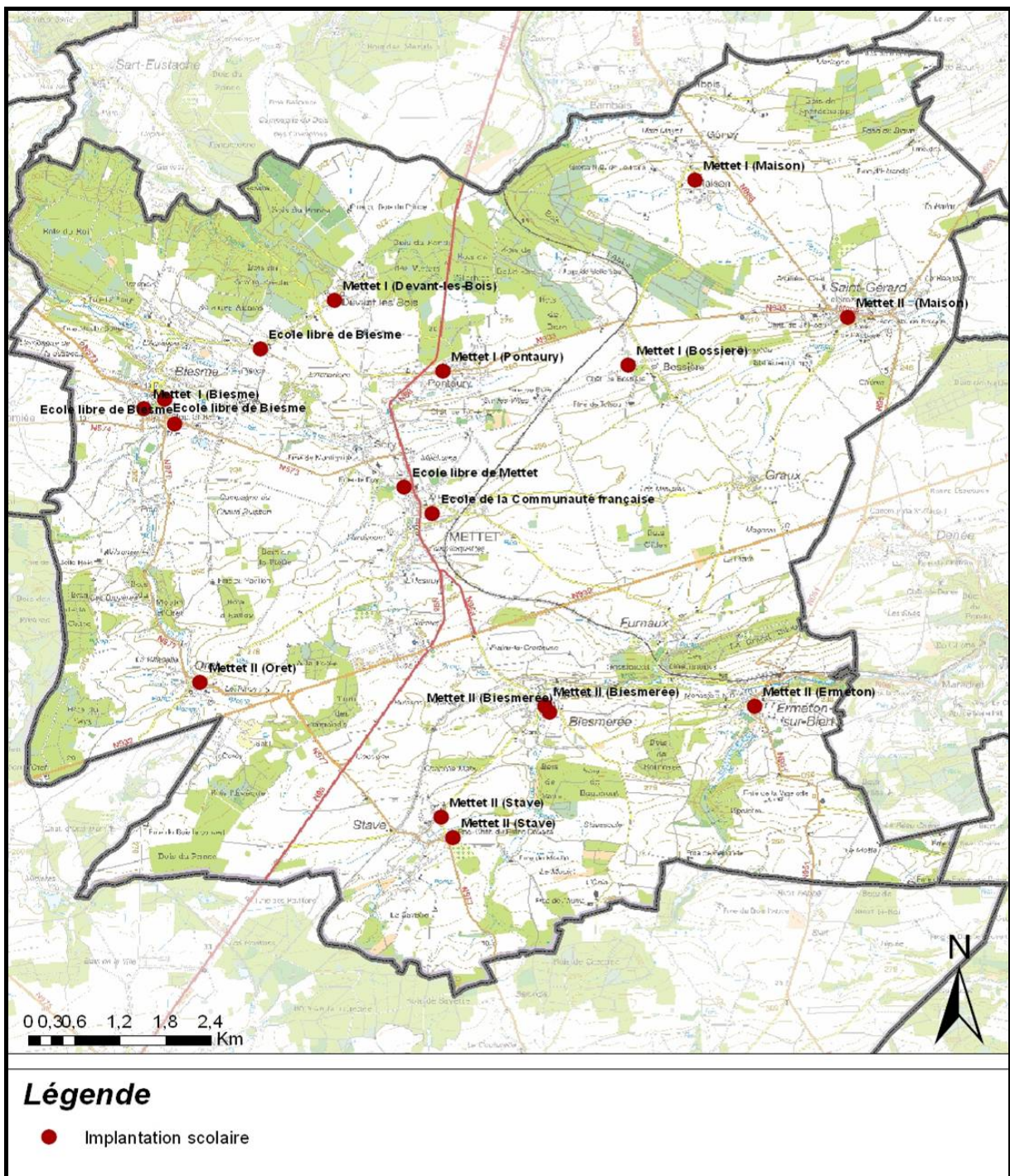


Figure 470 : Carte de la répartition des écoles

20.4.2 Enseignement fondamental

Mettet accueille 12 écoles fondamentales réparties sur l'ensemble du territoire de la commune.

Presque toutes les sections de la commune disposent d'une école fondamentale ayant au moins une classe de maternelle et une de primaire. Seuls Graux et Furnaux ne disposent pas d'implantation scolaire. Ce réseau d'écoles constitue un maillage efficace d'équipements de proximité pour les habitants avec une moyenne de 90% d'élèves originaires de la commune pour l'ensemble des écoles fondamentales.

Le degré d'enseignement fondamental concerne 1.291 élèves pour l'ensemble de la commune. Les écoles connaissent aujourd'hui une forte affluence et ont du mal à faire face à la demande importante. Cependant, cette augmentation du nombre d'élèves, due en grande partie à l'arrivée de jeunes ménages dans la commune, est avant tout conjoncturelle et l'offre actuelle d'école reste satisfaisant pour répondre à la demande locale à long terme.

L'enseignement communal est le plus présent, avec deux divisions qui regroupent chacune un certain nombre d'implantations :

L'école de Mettet I dispose de 4 implantations et accueille 311 élèves en 2008. Les différentes implantations sont les suivantes :

- Maison : 105 élèves;
- Brossière : 70 élèves;
- Devant-les-bois : 54 élèves;
- Pontauray : 82 élèves.

L'école emploie de plus 29 enseignants.

Un ramassage scolaire est organisé à Maison à la demande, pour 5 personnes au maximum. L'implantation de Maison fait état d'un manque de locaux et d'aménagements, notamment en ce qui concerne la cour d'école. L'école est en effet actuellement constituée de modules et ne dispose pas de bâtiment en dur.

L'école de Pontauray ne dispose pas de préau.

L'école de Mettet II dispose quant à elle de 5 implantations accueillant au total 278 élèves :

- Biesmerée : 50 élèves;
- Ermeton : 54 élèves;
- Oret : 56 élèves;
- Saint-Gérard : 58 élèves;
- Stave : 60 élèves.

L'école ne dispose pas de ramassage scolaire et les bus circulant à proximité sont en direction de Florennes ou de Mettet.

L'implantation de Biesmerée connaît des problèmes liés au mauvais état des bâtiments ; des travaux d'amélioration sont actuellement prévus. L'implantation de Saint-Gérard manque quant à elle de locaux et ne dispose pas de suffisamment de places de parking. Un manque de parking se fait aussi ressentir à Ermeton, et l'accessibilité et la sécurité aux abords des écoles doit être améliorée.

Il n'existe de plus aucun aménagement spécifique pour accueillir les vélos.

Les cours de récréation et les plaines de jeux sont, de manière générale, en mauvais état.

L'Ecole fondamentale autonome de Mettet dépendant de la Communauté française, sise rue Croix de Bourgogne à Mettet, accueille 282 élèves (données 2002).

Il existe aussi deux écoles libres sur le territoire communal :

- L'école libre de Mettet, qui accueillait 141 élèves en 2002, est située rue Léon Colin à Mettet;

- L'école Sainte Thérèse de Biesme, accueille quant à elle 279 élèves dont 97 en maternelle et emploie 20 enseignants.
L'école libre de Biesme possède trois implantations. L'une d'elle (rue du Planoiss) fait état de difficultés de parking et d'accès aux abords de l'école. L'implantation de la rue de la Coutourle connaît quant à elle des problèmes liés à la sécurisation des abords avec, notamment, la traversée de la rue de Mont et la vitesse des voitures.

20.4.3 Enseignement secondaire et supérieur

Il n'y a aucune école secondaire sur le territoire de Mettet. Les plus proches sont localisées à Florennes et à Gerpinnes.

Si l'on évalue le nombre d'enfants résidents à Mettet et en âge de fréquenter un établissement secondaire, on peut estimer que près de 1.600 élèves²⁵ doivent se rendre quotidiennement dans une commune voisine. Ceci n'est pas sans conséquence sur la mobilité dans la commune et implique une gestion des transports en communs et transports scolaires efficace.

Si Mettet ne dispose par d'établissements d'enseignement supérieur, l'accès à l'enseignement supérieur est facilité par la proximité des centres urbains tels que Charleroi et Namur.



Figure 471 : Photographie de l'école libre de Biesme



Figure 472 : Photographie de l'école Mettet II d'Oret



Figure 473 : Photographie de l'école Mettet II de Biesmerée



Figure 474 : Photographie de l'école Mettet II d'Ermeton-sur-Biert

²⁵ Source Ecodata : Les données connues donnent le nombre d'enfants de 10 à 14 ans (815) et le nombre d'enfants de 15 à 19 ans (860). Si ces âges ne correspondent pas parfaitement aux âges de l'enseignement secondaire, ils permettent une approche générale en termes de fréquentation des établissements secondaires de la province.

20.5 EXTRA SCOLAIRE

20.5.1 Accueil extra scolaire

La direction interdépartementale de la Cohésion sociale, soucieuse d'une répartition homogène des lieux d'accueil extrascolaires sur le territoire a établi un indice qui reprend le nombre de structures d'accueil en fonction du nombre d'enfants en âge de les fréquenter.

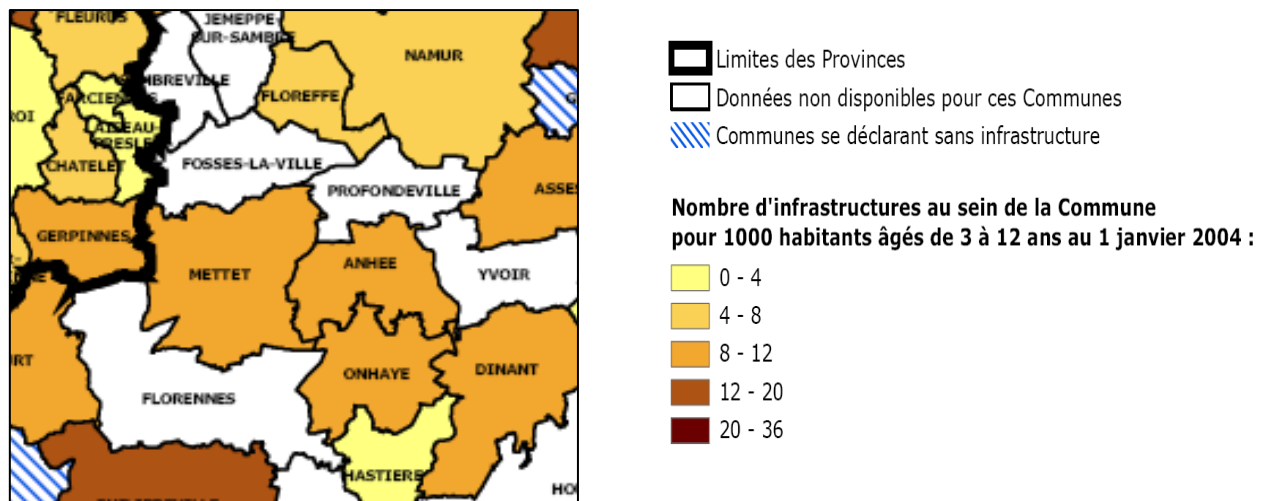


Figure 475 : Carte des infrastructures d'accueil extrascolaire pour les communes de l'arrondissement (Source : Rapport d'évaluation 2004 de la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale)

Le nombre d'infrastructures d'accueil extrascolaire par rapport à la quantité d'enfants est relativement correct à Mettet. Il place la commune en bonne position avec des communes voisines tout aussi bien dotées.

L'accueil extrascolaire en soirée est assuré par les écoles, avec une fonction qui tend à se professionnaliser de plus en plus.

Le mercredi après-midi, la commune organise un accueil extra-scolaire pour les plus jeunes (2,5 ans à 5 ans) à l'école de Pontauray et dispose d'environ 16 places. Pour les enfants plus âgés (de 6 ans à 12 ans), un accueil est prévu dans le Hall des sports de Mettet pour environ 40 enfants.

En dehors des périodes scolaires, la commune organise des plaines de vacances agréées par l'ONE. Pendant les mois d'été, la plaine accueille près de 190 enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans. Une plaine similaire est aussi prévue pendant les congés de Pâques, ainsi qu'une collaboration avec l'association des « Ateliers artistiques et Créatifs » de Biesme, qui permet l'organisation de stages.

Le hall omnisport constitue aussi un lieu de rencontre et d'accueil privilégié pour les jeunes de la commune. De plus, les clubs sportifs, importants à Mettet ont aussi une fonction importante en termes d'accueil extra-scolaire.

20.5.2 Maison des jeunes

Il n'existe actuellement plus de maison des jeunes à Mettet.

Un local avait été aménagé place Joseph Meunier, dans l'ancienne imprimerie destinée à l'aménagement de logements sociaux et de bureaux administratifs, pour permettre aux 3 éducateurs recrutés de mettre en place une structure d'accueil et de rencontre des jeunes de l'entité. Cependant, face à la faible fréquentation de la part des jeunes et à la nécessité d'entreprendre le projet d'aménagement du bâtiment, l'initiative a été abandonnée.

Le service jeunesse de la commune prévoit actuellement de mettre en œuvre des services décentralisés dans les villages de l'entité pour répondre au mieux aux besoins des jeunes et rencontrer une plus grande fréquentation.

20.5.3 Mouvements de jeunesse

Des associations de jeunes sont présentes sur la commune, proposant des activités variées. Il s'agit de :

- 53e Unité scout de Saint-Gérard de Brogne;
- 23^{ème} Unité Saint-François d'Assise Biesme;

- Patro d'Ermeton-sur-Biert;
- Patro Saint-Jean Baptiste de Mettet;
- Patro Saint-Antoine de Pontaury;
- Patro de Stave;

- Le Comité des jeunes de Stave.

20.6 TROISIEME AGE

20.6.1 Maisons de repos

La commune dispose de deux maisons de repos sur son territoire et offre au total 145 places pour les personnes âgées (Maison de repos et Maison de repos et santé confondus). On peut donc estimer à 62 le nombre de places en maisons de repos pour 1000 habitants de 60 ans et plus, ce qui semble suffisant.

Les deux centres offrent des soins particuliers pour les personnes invalides, démentes ou atteintes d'Alzheimer.

Une telle offre n'exclut pas une attente pour obtenir une place, mais garantit à une majorité d'habitants de Mettet qui le souhaitent, une place dans une maison de repos de la commune. Cela donne aussi à la commune une attraction particulière vis-à-vis d'autres communes de la province. Ainsi, malgré un nombre de places important en maisons de repos, Mettet connaît une demande tout aussi importante.

De façon plus détaillée, la Résidence Saint-Jean, localisée à Mettet offre 64 places en maison de repos, 25 places en maison de repos et de santé ainsi que 2 places en court-séjour.

La Résidence « Temps des Cerises », située à Biesme, offre quant à elle 29 places en MR et 25 en MRS.

L'importance de ces résidences dans la vie de la commune doit amener à des aménagements spécifiques pour les personnes âgées à proximité de ces équipements. En effet, les abords des résidences se doivent d'être facilement accessibles et relativement sécurisés pour permettre aux personnes âgées de se déplacer vers le centre. Une offre de transports pour personnes âgées doit aussi pouvoir être assurée.

20.6.2 Associations et action communale

A Mettet, la commission des aînés organise diverses activités telles que des cours d'informatique, des conférences sur des thèmes variés, ainsi que des cours de gym, dans le hall omnisport.

Actuellement, ces activités sont en suspend puisque le président et le vice-président ont démissionné de leur fonction. Une réunion est prévue fin octobre afin de relancer cette commission.

De plus, le CPAS dispense un service de repas à domicile.

Au-delà de ces actions publiques, les associations du 3^{ème} âge permettent aux personnes âgées de la commune de se réunir une fois, ou plusieurs fois par mois, et servent de lien entre les habitants.

On dénombre ainsi 6 associations :

- Association du 3^{ème} âge de Biesme;
- Amicale Biesmoise de l'Age d'Or;
- 3x20 d'Ermeton;
- Amicale du 3^{ème} âge de Mettet;
- Groupement des 3x20 d'Oret;
- 3x20 de Stave.

Il n'existe cependant pas, au-delà de ces structures, d'aide spécifique aux transports et à la mobilité des personnes âgées qui permettent de faciliter les déplacements des usagers les plus faibles.

20.7 PARCS RESIDENTIELS

La commune de Mettet connaît une situation particulière liée à l'installation de résidents à l'année dans certains campings et parcs résidentiels de la commune.

Le camping du Lac, situé à proximité du Lac de Bambois appartenait à un particulier qui a laissé les propriétaires de caravanes venir s'y installer de façon définitive.

Le camping, est maintenant isolé du lac par une barrière de barbelés et de végétaux de plusieurs mètres et est devenu depuis peu "zone résidentielle" et on peut donc y construire des maisonnettes en maçonnerie : au total, 190 emplacements - 400 habitants domiciliés.

La Commune joue le rôle de syndicat et gère les relations avec le promoteur de ce parc résidentiel. Une maison sociale a été érigée et constitue une antenne communale qui est chargée de gérer les problèmes des résidents permanents avec une permanence du CPAS.

En ce qui concerne le camping du Relax Campagnard, l'optique de la commune est différente. Comme l'habitat est très primaire et qu'un nombre restreint d'habitants y réside, la commune envisage plutôt de reloger les habitants.

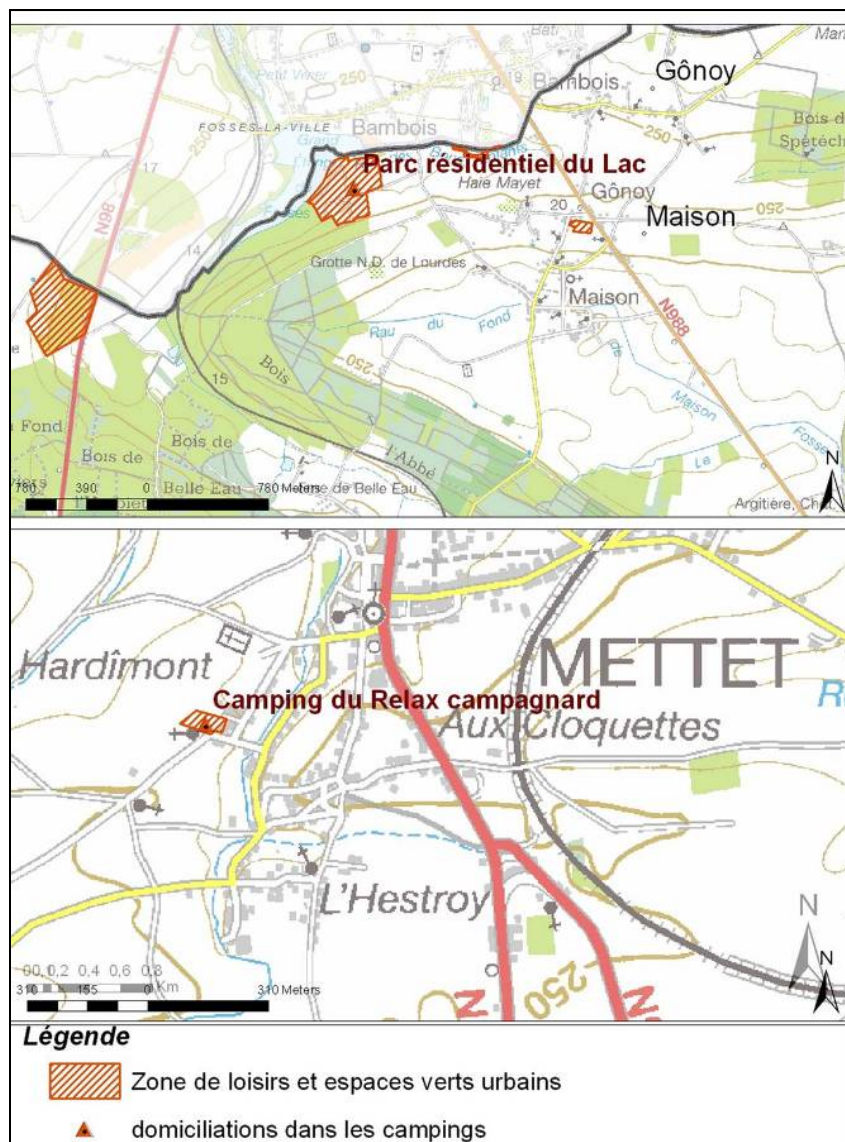


Figure 476 : Carte des parcs résidentiels à Mettet

20.8 ASSISTANCE ET ACCUEIL SOCIAL

A Mettet, si la répartition des richesses est relativement correcte²⁶, les revenus sont cependant inférieurs à la moyenne nationale avec un revenu moyen par habitant de 12 668€ en 2005. Le secteur social travaille à la remédiations de ces écarts et à l'intégration sociale du plus grand nombre.

20.8.1 CPAS

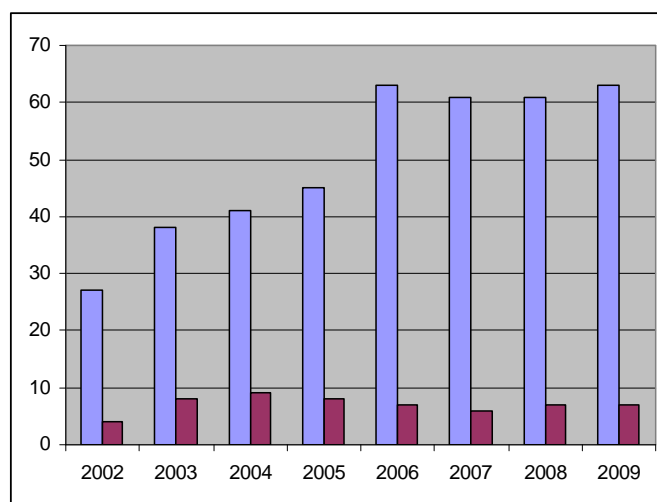
Le CPAS, qui emploie 41 personnes, et qui devrait voir l'installation de nouveaux bureaux dans l'ancienne imprimerie de la place J. Meunier, est compétent dans différents domaines liés à l'intégration sociale et à l'aide palliative à travers différentes actions :

- Logement d'urgence
- Aides ménagères
- Repas à domicile
- Service de gardiennage encadré « Les Ptits Loups » à Mettet
- Aide de première nécessité
- Service de coordination sociale
- Médiation d'énergie
- Insertion socioprofessionnelle et Titres Services

Le droit à l'intégration sociale accordé par le CPAS prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale, et d'autre part d'une mise à l'emploi.

Après une augmentation du nombre de bénéficiaires de revenus d'intégration, leur nombre s'est stabilisé autour de 60. Le revenu d'intégration concerne 0,5% de la population ce qui est largement inférieur à la moyenne wallonne (2%).

La mise à l'emploi qui vise à réinsérer les personnes dans la vie professionnelle concerne annuellement environ 7 personnes. En 2008, seuls 4 étudiants ont bénéficié du revenu d'intégration sociale.



Remarque : Bleu = Revenus d'intégration liés au DIS, bordeaux = Mise au travail

Figure 477 : Graphique des droits d'intégration sociale pour le CPAS de Mettet
(Source : SPP Intégration Sociale)

²⁶ L'écart de richesse entre les habitants est obtenu par la différence entre le revenu moyen par déclaration fiscale et le revenu médian. Un résultat élevé signifie une mauvaise répartition des richesses.

20.8.2 Centres d'accueil

Les centres d'accueil permettent d'accueillir des personnes handicapées ou des personnes en difficultés. Ces équipements accueillent un public à l'échelle de la région beaucoup plus qu'à un niveau communal. Ils sont au nombre de deux sur la commune de Mettet et offrent chacun un accueil dans un domaine particulier :

- La Villa Bourgogne est un centre reconnu Service d'Accueil et d'Aide Educative (SAAE) qui dépend du Foyer l'Espérance de Biout et accueille des jeunes de 0 à 14 ans. Le centre situé Rue Reine Elisabeth a une capacité de 16 places et connaît une forte demande à l'échelle de la Région et des grandes villes à proximité. Il existe une liste d'attente d'environ 7 personnes. Le centre connaît quelques difficultés au point de vue du parcage.
- Résidence Jean Marie Oret dispose d'un service résidentiel pour les jeunes ayant des problèmes de comportement, en échec scolaires ou connaissant des difficultés relationnelles. Le centre peut accueillir jusqu'à 89 jeunes à partir de 7 ans et dispose d'un centre occupationnel de jour. Le centre dispose aussi d'un service résidentiel pour adultes ayant des déficiences mentales. Cette section dispose de 20 places en foyers et 6 places dans des studios.

20.8.3 Associations d'aide sociale

Certaines associations sont actives dans les secteurs de l'insertion sociale, l'insertion professionnelle et la formation, l'éducation permanente, etc. Il s'agit de :

- Ligue des familles de Mettet;
- Le Forum social de Mettet, qui a pour but de réfléchir, de faire des propositions et de prendre des initiatives dans une perspective sociale de lutte contre la pauvreté, en particulier dans la commune de Mettet;
- L'épi de Blé est une association active dans l'aide aux familles en difficulté, aide aux réfugiés politiques de passage, distribution de colis alimentaires, de vêtements...sur le territoire de Mettet;
- La Croix rouge de Mettet;
- Saint Vincent de Paul;
- Banque alimentaire;
- Fondation Jean-Marc Vassaux;
- S.O.S/P.G. Biesme.

L'action catholique Rurale des femmes est présente à Biesme, Biesmerée, Mettet, Maison et Pontauray. Le mouvement est ouvert à toutes les femmes vivant en milieu rural avec une attention particulière à celles qui prennent rarement la parole, avec le soutien d'un service communautaire, de responsables bénévoles et d'animatrices professionnelles. Son objectif est de promouvoir une qualité de vie et l'épanouissement des femmes ainsi que le développement global et intégré de l'espace rural, dans un souci de justice et de solidarité.

Le mouvement des Femmes prévoyantes socialiste, présent à Mettet, milite et mène des actions, lui aussi, pour le droit des femmes.

20.8.4 Emploi

L'agence locale pour l'emploi a pour objectif :

- D'apporter un service à toute personne désireuse d'avoir une aide régulière ou occasionnelle pour des petites activités de jardinage, de petits travaux du bâtiment, de surveillance d'enfants ou de personnes âgées. Les administrations, les écoles, les asbl, les associations non commerciales, les agriculteurs et horticulteurs peuvent également avoir accès au service.

- De permettre aux chômeurs de longue durée de sortir de l'isolement du chômage et d'augmenter leurs revenus.

L'ALE peut également renseigner les employeurs et les chômeurs sur le plan ACTIVA et ses conditions avantageuses d'embauche.

Depuis le 1^{er} mars 2004, l'ALE renseigne aussi sur les sociétés agréées Titres-Services. Les principaux secteurs d'activité pour les Titres-Services sont l'aide à domicile et l'entretien des jardins.

La Maison de l'emploi, afin de faciliter les démarches des demandeurs d'emplois et éviter des déplacements met en place un bus qui sert de point de rencontre et d'information et qui stationne à Mettet place Joseph Meunier une fois par mois.

20.9 SOINS DE SANTE

Il n'existe pas d'hôpitaux sur Mettet, mais la commune bénéficie de sa proximité avec d'autres centres hospitaliers importants. On peut ainsi citer Auvélais, Chatelet, Godinnes, Gilly, Mont-sur-Sambre ou encore Charleroi (CHU), l'IMTR de Loverval, CHR de Namur. Les communes de Florennes, Chatelet et Namur disposent aussi de centres médicaux.

La commune dispose cependant d'un certain nombre de praticiens. On dénombre en effet 19 généralistes, deux psychiatres, un orthopédiste et un spécialiste en médecine interne.

Il faut de plus noter la présence de l'association ABLF Fibromyalgie (Association belge de lutte contre la Fibromyalgie) qui est active dans le domaine de la lutte contre la maladie et organise des conférences, réunions, et apporte une documentation, et une écoute téléphonique.

20.10 ACTIVITES SPORTIVES

De manière générale, les clubs sportifs sont nombreux, diversifiés et très liés à la vie sociale de la commune. Ils intègrent toutes les générations, et constituent en parallèle des lieux de socialisation. Ils bénéficient des équipements disponibles sur le territoire communal.

20.10.1 Clubs de sport

Il n'y a pas moins de 45 clubs de sport répertoriés sur la commune.

L'offre est vaste, dans les disciplines classiques comme dans les moins classiques. Elle touche les domaines suivants :

- Balle pelote (9 clubs);
- Vélo tout terrain (3 clubs);
- Natation (8 clubs);
- Minifoot (4 clubs);
- Badminton;
- Cyclisme;
- Football (5 clubs);
- Arts-Martiaux (Judo, Ju-jitsu, Karaté);
- Jogging;
- Tennis de table (4 clubs);
- Pétanque;
- Tennis (4 clubs);
- Moto.

20.10.2 Equipements sportifs

La plupart des clubs sont liés aux installations communales. Les infrastructures sportives sont relativement bien réparties sur le territoire de la commune et permettent une pratique du sport dans la plupart des villages. On retrouve la plupart du temps des infrastructures de Balle-Pelote et de foot, ainsi que des terrains de tennis.

La difficulté principale réside en réalité dans la liaison en transport en commun entre les différents équipements qui n'est pas toujours aisée et rend parfois l'accès aux clubs sportifs plus difficiles.

On notera l'importance particulière des clubs de Balle-Pelote, qui sont présents dans la plupart des villages de l'entité avec un peu plus de 6 terrains repartis sur le territoire, et 9 clubs présents sur la commune.

En parallèle à ces infrastructures, Mettet offre un Centre Communal des sports d'envergure qui permet la pratique de la plupart des activités sportives, avec la présence de 3 salles omnisport. Le centre dispose aussi d'un terrain de beach-volley et de deux terrains de pétanque. La plupart des clubs sportifs pratiquent leur activité au sein du centre communal des sports, qui dispose cependant encore de plages horaires libres.

Le site sportif de Biesme accueille quant à lui la piscine « La Tourette » qui est à la fois un centre sportif qui accueille les nombreux clubs de natations, et offre au public des plages horaires de nage libre toute la semaine, mais aussi un lieu de rencontre et de loisir avec son toboggan et l'organisation de nombreuses animations pour les enfants.

Quelques problèmes légers de vétusté sont relevés pour ce bâtiment construit il y a 30 ans, mais l'état général de la piscine est très satisfaisant.

La piscine de Biesme enregistre environ 2000 entrées par semaine, dont 500 dans le cadre scolaire.

Les équipements sportifs profitent aussi aux écoles de la commune qui n'ont pas d'équipements dans leurs locaux.

20.10.3 Circuit Jules Tacheny

Les premiers grands travaux et investissements autour du circuit routier de Mettet ont été lancés il y a plusieurs décennies par Jules Tacheny, champion motocycliste originaire de Mettet.

Ce circuit routier est compris entre les rues Saint Donat, Hardichamps et Try Marie qui sont fermées à la circulation lors d'évènements sportifs. Celui-ci a été amélioré au fil des années par la Royal Union Entre-Sambre-et-Meuse (RUMESM), qui gère aujourd'hui le circuit et organise un certain nombre d'évènements qui font la renommée du circuit Jules Tacheny et de Mettet.

Parmi les grands évènements que le circuit accueille, on dénombre :

- 1000 KMS DE METTET (épreuve d'endurance MOTO);
- Les BOSSEUSES (épreuve de MOTO-CROSS);
- Les Championnats du Monde Cycliste (1975 en collaboration avec le club d'YVOIR) et les multiples Championnats de Belgique Cycliste pour Professionnels;
- Le GRAND TROPHY INTERNATIONAL de l'ENTRE SAMBRE ET MEUSE, et le plus récent
- Le SUPERBIKER INTERNATIONAL.

Afin de continuer à accueillir de tels évènements dans de bonnes conditions, le RUMESM a lancé un circuit permanent. Il a pour cela réalisé l'achat d'environ 13 hectares de terrains jouxtant les actuelles installations du club. Ces acquisitions portent ainsi à plus de vingt hectares d'un seul tenant la propriété du club de Mettet. Toute cette surface est située grosso modo derrière les actuels stands, dans le triangle formé par le circuit routier de vitesse. C'est donc sur des terres appartenant dès à présent au RUMESM qu'a été réalisé le projet du circuit permanent.

Le nouveau circuit est ainsi volontairement décentré mais juxtapose les actuelles installations et paddocks. Cela permettra d'avoir la plupart des infrastructures situées en dehors de la piste. Si les terrains sont finalement assez exigus, le tracé offre des courbes variées et dont le développement total arrive à 2.310 mètres. Ce tracé, large de 10 mètres (12 mètres dans la ligne de départ/arrivée) comporte deux lignes droites de plus de 400 mètres, des virages qui se resserrent, d'autres qui s'ouvrent. Le circuit sur route et les déviations qu'il impose seront maintenus pour l'organisation du Superbike.

Les travaux ont débuté en mai 2009 et la première compétition sportive devra se tenir en Octobre 2010. Ce circuit attend une activité importante puisqu'il est déjà prévu une exploitation 220 jours par an.

En ce qui concerne le financement du circuit, la commune de Mettet a constitué une régie communale autonome afin de permettre au RUMESM (qui est privé) de toucher les subsides publics d'Infrasports, une direction qui dépend de la Région wallonne. Cependant, aucun fond communal n'est engagé dans le projet.

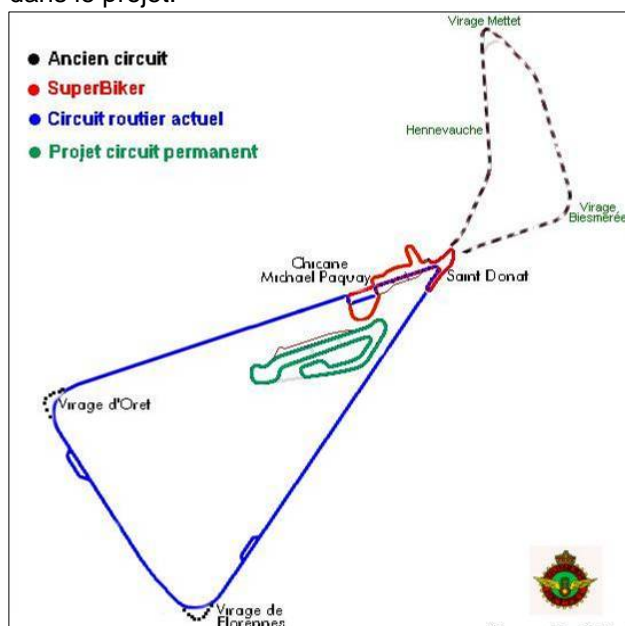


Figure 478 : Carte des différents tracés du circuit
(Source : RUMESM)

Si des voix opposantes se sont fait entendre tout au long du projet, notamment certains agriculteurs, des associations environnementales, il n'y a pas d'opposition virulente au projet, le circuit s'imposant comme une dynamique importante pour la commune.

La réalisation de ce circuit excentré prend aussi en compte le bruit occasionné pour les plus proches riverains. Le permis d'urbanisme accordé pose en effet des normes contraignantes pour le bruit puisque les courses ne sont autorisées que 7 week-end par an avec 3 week-ends à 60 décibels/heure et 4 à 55db.

Au-delà de ces évènements, la vocation première du circuit est la formation et le perfectionnement à la conduite de véhicules motorisés. Mais aussi, l'organisation

d'incentives «à la carte» orientées vers la pratique des sports mécaniques (Découverte Circuit - Perfectionnement conduite - Ecolage des plus jeunes - Senior school (les plus âgés), etc.) pour les individuels ou les industriels automobiles ainsi que les sociétés de service.

La renommée du circuit et l'attractivité qu'il peut jouer doit aussi permettre à la commune de développer des activités à proximité du site, en étendant le zoning industriel déjà existant.

20.10.4 Plaine de jeux

La commune possède une plaine de jeux de 245m² située Petite Bruyère, qui connaît un grand succès et est très souvent fréquentée par les enfants de la commune. La plaine de jeux est ouverte environ 6 semaines par an et peut accueillir les enfants de 3 à 12 ans.

20.11 ACTIVITES CULTURELLES

20.11.1 Bibliothèque

Près de 5000 ouvrages étaient disponibles au départ de la bibliothèque. Elle compte maintenant plus de 20.000 titres et une vingtaine d'abonnements de quotidiens ou mensuels. Les jeunes enfants y trouvent les albums illustrés. Les jeunes lecteurs se régaleront de premiers romans, de documentaires sur autant de sujets que de questions. Pour les travaux scolaires, diverses encyclopédies donnent les renseignements demandés (photocopieuse sur place). La bibliothèque acquiert les titres souhaités ou fait appel aux autres bibliothèques de la Communauté Française quand un ouvrage fait défaut. Elle compte actuellement plus de 1700 lecteurs inscrits.

La bibliothèque de Mettet se veut aussi un lieu de rencontres et organise des animations diverses : contes pour les enfants, conférences pour les adultes, rencontres d'auteurs, expositions.

La bibliothèque a de plus, récemment vu l'ouverture de l'Espace Public Numérique, qui met à disposition des habitants 7 ordinateurs, une imprimante réseau ainsi qu'un scanner à plat A4, et permet à tous un accès et une appropriation des outils informatiques et d'internet.

20.11.2 Le Château de Thozée et la fondation Félicien Rops

Le Fonds Félicien Rops fait revivre le Château de Thozée où vécut l'artiste. Ce lieu de mémoire classé comme monument historique doit s'imposer comme un lieu de résidence pour écrivains et artistes. Le château connaît des campagnes de restauration importante, et accueille périodiquement des stages organisés par des écoles d'art diverses.

20.11.3 Abbaye Saint-Gérard de Brogne

L'abbaye a été rachetée par la commune qui continue à y maintenir de nombreuses activités culturelles.

Le site, par sa qualité architecturale et son histoire constitue à lui seul un attrait culturel, mais il s'impose aussi comme centre culturel et de l'artisanat, avec l'organisation de manifestations tel que le marché de l'artisanat « Saint Gér'art », des cours d'art floral, des promenades découverte ou encore le marché de Noël. L'abbaye connaît un grand dynamisme, notamment grâce à l'asbl Abbaye Saint-Gérard de Brogne, Tradition et Découverte, à l'asbl Monuments et sites de Saint-Gérard et Graux ou encore l'asbl BAM.

Par ce site et l'action des associations, la commune se spécialise dans l'artisanat et aux disciplines artistiques diverses et didactiques.

Il existe un projet d'accueillir au sein de l'abbaye un certain nombre de petites expositions tout au long de l'année, et de faire de ce site une vitrine pour la vente de produits du Terroir.

L'abbaye dispose aussi d'un restaurant et d'un hôtel.

20.11.4 Evènements culturels

Quelques évènements culturels rythment la vie du village. Elles sont tournées vers l'artisanat d'art et le folklore local. On peut par exemple citer :

- Le Carnaval;
- La Fête Médiévale;
- Le festival de l'artisanat St Gér'Art;
- Les marches folkloriques de reconstitution (présentes à Stave, Maison et Saint Gérard);
- Etc.

Il faut aussi noter les animations menées par les nombreux comités des fêtes, présents dans chaque village et qui organisent tous une fête annuelle ainsi que de nombreux événements ponctuels qui contribuent à l'identité des villages.

20.11.5 Salles polyvalentes

La commune compte un nombre important de salles polyvalentes qui servent aussi bien à des animations culturelles et des spectacles publics qu'à des événements privés. Ces salles se répartissent sur l'ensemble du territoire et permettent une proximité avec les habitants ; elles constituent aussi le plus souvent des lieux de rencontres importants dans les villages de l'entité.

	Salles privées	Salles communales	Total
Biesme	1	1	2
Biesmerée	1	2	3
Bossière	1	-	1
Devant-les-bois	-	1	1
Ermeton	1	-	1
Furnaux	1	-	1
Graux	-	1	1
Maison	1	-	1
Mettet	-	2	2
Oret	-	1	1
Planoiss	-	2	2
Pontaury	-	2	2
Saint-Gérard	1	1	2
Stave	2	-	2

Figure 479 : Tableau des salles polyvalentes de Mettet

20.11.6 Associations culturelles

Un grand nombre d'associations dynamiques, réparties sur l'ensemble des villages structure la vie culturelle de Mettet :

Théâtre

- Amateurs Biesmois;
- Cercle Saint-Charles Bossière.

Musique, chant

- Fanfare Royale Sainte-Cécile de Mettet;
- Fanfare Royale Saint-Henri d'Ermeton;
- Harmonie l'Avenir de Mettet;
- Chorale de Biesme;
- Chorale de Biesmerée;
- Chorale d'Ermeton;
- Chorales de Mettet;
- Chorale Saint-Gégoire de Saint-Gérard;
- Chorale l'éclaircie de Saint-Gérard;
- DLB Blues.

Patrimoine, mise en valeur du territoire

- asbl Monuments et sites de Saint-Gérard;
- Syndicat d'initiative de Biesme;
- Echo du Hameau (Pontaury);
- Union de Pontaury;
- Club Brognois de Saint-Gérard.

Art et artisanat

- Amicale des peintres et sculpteurs de Mettet;
- Artistes et artisans d'art de l'entité de Mettet.

Associations patriotiques :

- FNC Biesme-Mettet;
- FNAPG Biesme;
- FNAPG Mettet;
- Mouvement Dynastique entité Mettet.

20.12 CULTTE

Les principaux lieux de culte catholiques de la commune sont les suivants :

- Biesme St-Martin;
- Biesmerée St-Pierre;
- Devant-les-Bois St-Joseph;
- Mettet St-Jean-Baptiste;
- Stave Nativité de Notre-Dame;
- Pontaury St-Jean-Baptiste.

La chapellenie St Jean-Baptiste se situe dans le doyenné de Fosses-la-Ville, dans le secteur pastoral de Mettet. Géographiquement, elle fait partie de la commune de Mettet

De nombreuses églises et chapelles existent sur l'ensemble du territoire. Une grande partie d'entre elles appartiennent au domaine de la Commune de Mettet ou à des particuliers.

Les bénédictines d'Ermeton occupent un château entouré d'un parc, pelouses, jardin et bois. La communauté religieuse accueille des visiteurs et des hôtes toute l'année, selon les conseils de Saint-Benoît.

20.13 AUTRE

20.13.1 La Poste

La poste, après avoir longtemps occupé le centre ville a récemment été déplacée Rue Reine Elisabeth, 19. Elle est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 17h00 et le Vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 18h00.

Des boîtes postales sont présentes sur l'ensemble du territoire, réparties dans les différents villages de l'entité.

20.13.2 Police

Mettet fait partie de la zone de police de l'Entre-Sambre et Meuse qui comporte les communes de Fosses-la-Ville, Profondeville, Floreffe et Mettet.

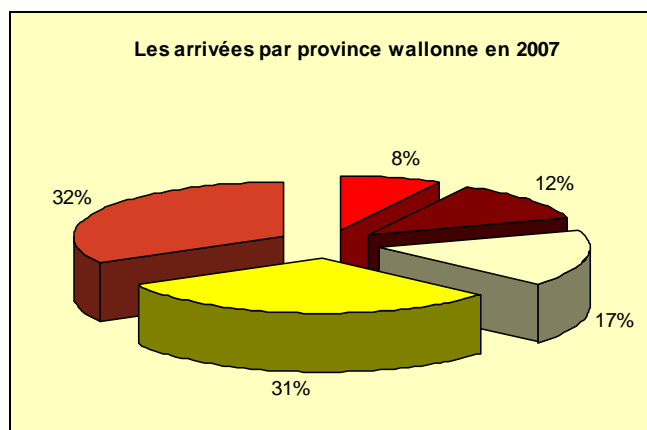
Un bureau de police est localisé rue du Try Joly, 1 à Mettet.

L'hôtel de police de la zone Entre Sambre et Meuse est localisé Avenue des Déportés, 21 à Fosses-la-Ville.

20.14 LE TOURISME

20.14.1 Le tourisme en Région Wallonne

20.14.1.1 La fréquentation des hébergements touristiques



En région wallonne, la fréquentation des hébergements touristiques en 2007 est reprise sur les graphiques ci-contre.

Remarquons que les provinces du Luxembourg et de Liège sont les plus touristiques. En effet, elles rassemblent 63% des arrivées touristiques et 67% des nuitées.

La province de Namur se place en troisième position avec 17%, tant pour les arrivées que le nombre de nuitées.

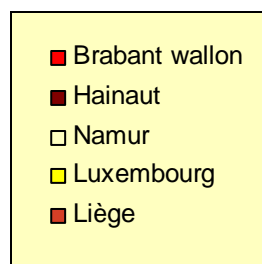
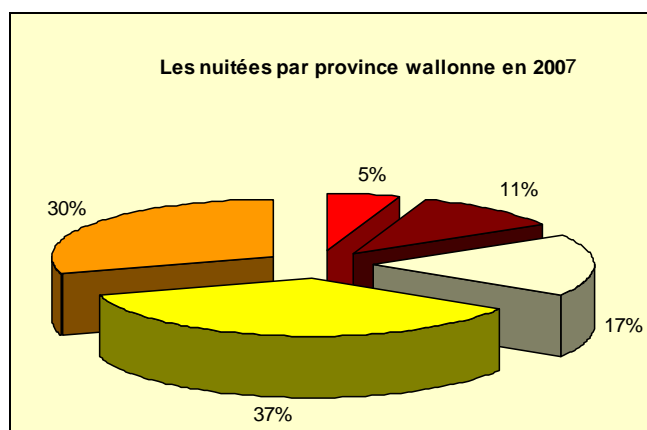


Figure 480 : Graphique du nombre de nuitées et d'arrivées en 2007 par province²⁷

20.14.2 L'évolution de la fréquentation des hébergements touristiques

Entre 2000 à 2004, le nombre de nuitées ne cesse de diminuer. Elles passent de 6.850.000 à un peu plus de 6.750.000 en 2004, soit, une diminution de près de 100.000 nuitées. On constate cependant une remontée légère en 2007. Contrairement à la tendance générale du nombre de nuitées, le nombre d'arrivées touristiques est en perpétuel augmentation.

²⁷ Ces chiffres incluent les vacances; les congrès, séminaires et conférences et les autres raisons professionnelles. Les communes n'apparaissant pas dans ce tableau n'enregistrent aucune nuitée.

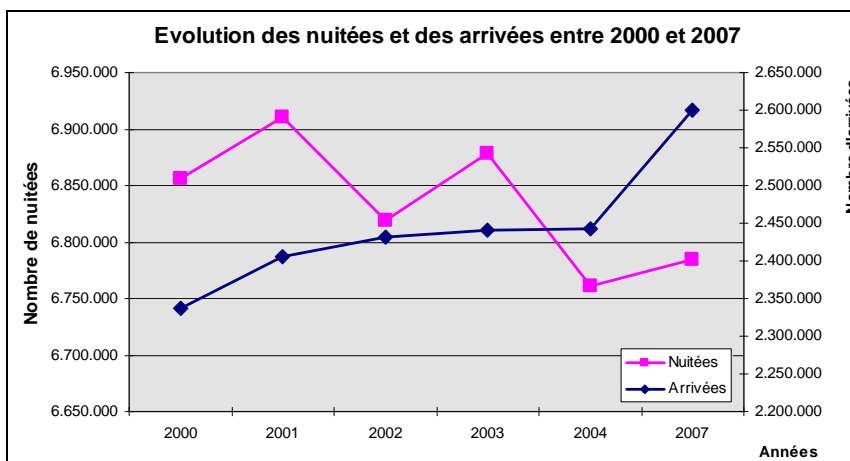


Figure 481 : Graphique de l'évolution des nuitées et arrivées en région wallonne entre 2000 et 2007

20.14.3 Le tourisme en province de Namur

La province de Namur est composée de 7 maisons du tourisme :

1. Maison du Tourisme de la Haute-Meuse dinantaise;
2. Maison du Tourisme du Pays de Namur;
3. Maison du Tourisme du Val de Lesse Beauraing-Houyet-Rochefort;
4. Maison du Tourisme Sambre-Orneau;
5. Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise;
6. Maison du Tourisme des Vallées des Eaux Vives;
7. Maison du Tourisme Condroz-Famenne.

La commune de Mettet fait partie de **la maison du Tourisme du pays de Namur**.

Les cartes ci-dessous reprennent les fréquentations touristiques au sein de la province de Namur. Les communes les plus visitées en 2007 sont Namur et Hastières. Notons que sur les 38 communes namuroises, Mettet se place en 21^{ème} position en termes de nuitées et d'arrivées tout en tenant compte des communes reprises dans la catégorie « 0 », communes pour lesquelles les données sont confidentielles en raison du nombre insuffisant d'établissements touristiques.

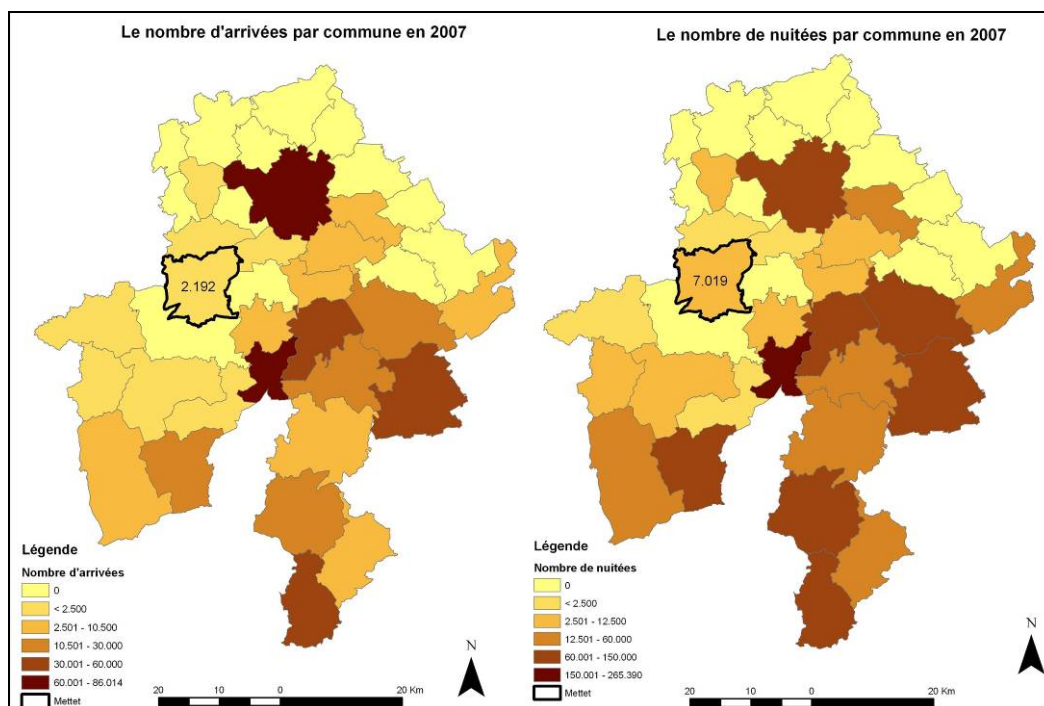


Figure 482 : Carte du nombre d'arrivée et de nuitée par commune en 2007

20.14.4 Les attractions touristiques de la commune

20.14.4.1 L'Abbaye St Gérard De Brogne²⁸



Petit historique

« En 919, un jeune noble, Gérard de Brogne, fonde une abbaye bénédictine dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse aux grandes forêts giboyeuses. Grand réformateur de l'ordre, il donnera à son abbaye un rayonnement européen.

Figure 483 : Photographie de l'abbaye Saint-Gérard De Brogne

Sous l'impulsion de moines bâtisseurs, comme Robert, en 1196, l'abbaye s'embellit et agrandit ses possessions. En 1743, l'abbé Godefroy de Berlo de Franc-Douaire entreprend la construction de l'abbaye telle que nous la connaissons aujourd'hui, tout en conservant des éléments architecturaux des bâtiments précédents dont une très belle crypte du XIII^{ème} siècle. La Révolution Française détruira la grande église abbatiale, siège de nombreux pèlerinages. Même lourdement amputée, l'Abbaye reste majestueuse et émouvante, à deux pas des autoroutes E42 et E 411.

En 1983, une A.S.B.L. de laïcs, séduits par la beauté de ce patrimoine, œuvre pour la sauvegarde de ces bâtiments uniques. Elle y a développé un **Centre de séminaires performant** et un hôtel de **charme** installé dans les anciennes cellules monacales. Elle s'est également spécialisée dans les **grandes fêtes familiales** comme les mariages, les communions, etc. »

20.14.4.2 Le château de Thozée



Petit historique

Ferme château classée, Thozée fut lieu de résidence du peintre namurois du 19^e siècle, Félicien Rops. L'endroit est remarquable pour le cadre naturel qui entoure les huit corps de bâtiment et le château, avec la drève, les étangs et les jardins. À l'intérieur, l'architecture et le décor du 18^e et 19^e siècle ont été conservés et cinq pièces sont classées également.

Figure 484 : Photographie du château-ferme de Thozée

Lieu de mémoire et d'ambiance propice à la rêverie artistique, il devrait à l'avenir être un lieu d'accueil et de résidence pour artistes. C'est dans le cadre de ce projet que le château de Thozé vit une longue phase de restauration actuellement. Pour cette raison, il n'est pas visitable n'importe quand. Il est accessible sur demande pour les groupes. Des portes ouvertes sont ponctuellement organisées.²⁹

²⁸ Source : <http://www.brogne.eu/index-1.php>

²⁹ Source : http://www.actu24.be/article/mettet_5640_le_chateau_de_thozee___memoire_de_rops,_reves_dartistes/325886.aspx

20.14.5 Le circuit Jules Tacheny

Le circuit s'impose comme une dynamique importante pour la commune.

Les courses sur le circuit amènent de nombreux touristes qui sont dès lors susceptibles de loger sur place et de contribuer au tourisme de la ville.

20.14.6 Le pays de Brogne

Le Pays de Brogne englobe quatre villages de la commune de Mettet : Bossière, Graux, Maison et Saint-Gérard. Le circuit pédestre et VTT de 18km vous invite à découvrir une région attachante par son histoire, son patrimoine et sa nature.³⁰

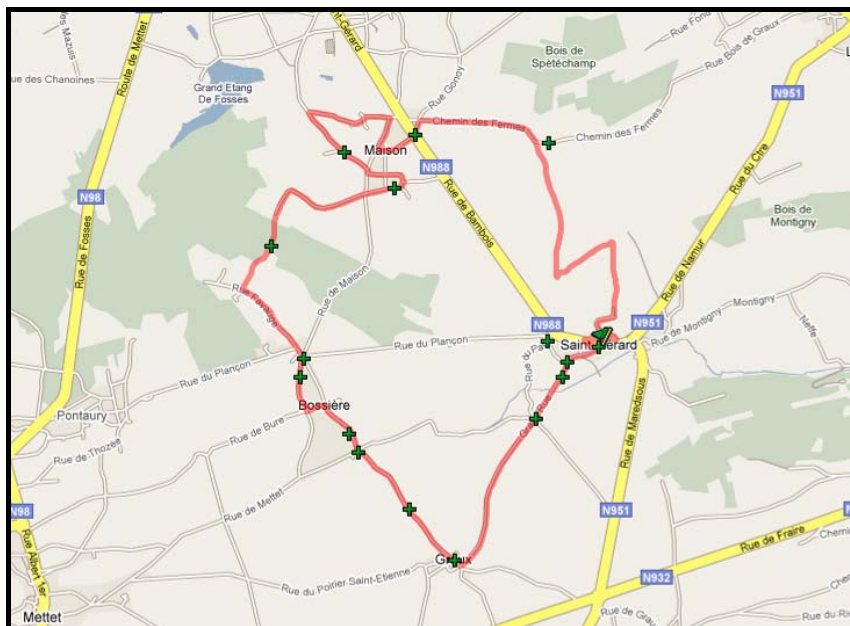


Figure 485: Carte du circuit pédestre et VTT

20.14.7 Le jeu du syndicat d'initiative

Chaque année au mois de novembre, le syndicat d'initiative organise le jeu « Connait pas ». Des questions sur le territoire communal sont posées sous forme de dia à une assemblée de plus ou moins 150 personnes. Le jeu est accessible à tout public, de 7 à 99 ans !

³⁰ Source : <http://www.tourismegps.be/>

20.15 CONCLUSION

La commune de Mettet offre des équipements de proximité performants pour ses habitants.

Ainsi, la commune compte 2 crèches et tente de faire face à la demande importante en termes d'accueil de la petite enfance. Cette offre est complétée par un réseau d'accueillantes autonomes structuré par le CPAS.

Ces services permettent de répondre à une demande principalement locale. Il faut aussi prendre en compte la proximité de communes qui offrent elles aussi des possibilités d'accueil. En effet la régulation se fait à l'échelle des communes voisines.

Les équipements scolaires fondamentaux constituent eux aussi des équipements de proximité au service des habitants. A ce titre, le réseau scolaire communal permet un très bon maillage du vaste territoire de Mettet. Ainsi le réseau communal est présent dans la plupart des villages de l'entité avec une structure divisée en deux établissements, et de nombreuses implantations sur le territoire. Les écoles de la Communauté française et les écoles privées sont situées à Mettet et Biesme.

Il faut noter le nombre important d'enfants inscrits dans les écoles de Mettet ces dernières années. On note en effet une augmentation des effectifs qui rendent parfois les bâtiments scolaires inadaptés. La Commune a entrepris un certain nombre de travaux pour améliorer les conditions d'accueil des enfants.

La commune ne possède pas d'établissements secondaires ou supérieurs, mais il n'y a pas de réel besoin étant donné la proximité d'établissements importants.

L'accueil extrascolaire est assuré par les écoles et par la Commune qui coordonnent un certain nombre d'actions pour les jeunes de la commune. L'absence actuelle de maison des jeunes doit être palliée par des actions décentralisées dans les différents villages de l'entité.

L'accueil des personnes âgées répond très largement à la demande locale avec un nombre élevé de places dans les maisons de repos par rapport au nombre d'habitants de plus de 60 ans et des listes d'attente relativement faibles.

Malgré la présence d'un conseil des aînés au niveau communal et la présence de nombreuses associations du 3^{ème} âge, il y a peu d'aide spécifique envers les personnes âgées, notamment au point de vue de la mobilité.

Le CPAS de la commune est relayé dans ses actions sociales par la présence de nombreuses associations d'aide sociale.

L'entité offre de nombreuses possibilités de pratique de sport avec des équipements centralisés importants et performants tels que le Centre communal des sports ou encore la piscine de la Tourette qui servent de support à de nombreuses associations sportives assurant elles-mêmes un rôle fédérateur et de convivialité entre les habitants. En parallèle, il existe dans certains villages quelques installations, notamment des terrains de balle-pelote, qui permettent la pratique d'activités conviviales en tout point de l'entité.

La présence du circuit Jules Tacheny contribue à la renommée de la commune. En effet, l'organisation d'événements autour de courses réputées permet d'attirer de nombreux visiteurs. La création d'un circuit permanent crée aussi une activité importante dans la commune.

Les événements culturels sont principalement tournés vers le folklore local et l'artisanat d'art. A ce titre, l'abbaye de Brogne semble confirmer sa vocation de centre d'artisanat et se présente comme un équipement culturel important et de qualité.

La bibliothèque communale connaît une très grande fréquentation et est particulièrement appréciée des habitants qui participent aux animations qui y sont organisées.

Au-delà des équipements centraux, il existe de nombreuses salles polyvalentes (communales ou privées) réparties sur l'ensemble du territoire et qui servent, entre autre, de support aux nombreuses associations présentes dans les villages de l'entité.

De manière générale, la commune dispose d'un bon maillage d'équipement qui répond principalement à une demande locale. Même si certains équipements ou services peuvent faire défaut dans certaines parties de l'entité étant donné l'étendue de la commune, ceci est pallié par l'offre des communes voisines et par la position de Mettet dans le contexte régional, à proximité de centres urbains proposant des équipements à une autre échelle. Ainsi, l'offre en équipement à Mettet joue bien un rôle de pôle complémentaire de proximité.

21 Equipements et services – analyse subjective

Questions	
Pensez-vous que les habitants de la commune disposent de suffisamment de lieux de rencontre (ouverts ou fermés) ?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, lesquels appréciez-vous particulièrement ? Si non, que souhaiteriez-vous ?	

"Les habitants disposent-ils de suffisamment de lieux de rencontre?"	Nombre	% cit.
Oui	31	41,3%
Non	44	58,7%
Total	75	100%

Figure 486 : Tableau de la satisfaction du nombre de lieux de rencontre

Les habitants estiment, majoritairement, que les lieux de rencontre ouverts ou fermés de la commune sont insuffisants. Certains lieux tels que la piscine de Biesme, la bibliothèque, l'abbaye de Brogne (pour les habitants de Saint-Gérard principalement) sont cités comme lieux de convivialité particulièrement appréciés.



Figure 487 : Photographie du monastère Notre-Dame



Figure 488 : Photographie de la piscine de Biesme
(Source : site internet de la commune)

Cependant, beaucoup souhaiteraient voir des salles communales dans chacun des villages de la commune. Celles-ci devraient être des lieux de réunion entre les habitants, supports des associations et d'activités culturelles. De manière globale, et à l'échelle de l'entité, les habitants aimeraient voir un équipement culturel dynamique. Une maison des jeunes est aussi fréquemment évoquée.

Les cafés sont également perçus comme des lieux de convivialité, et leur disparition progressive des villages est vue comme une menace.

Enfin, actuellement, les espaces publics ne jouent pas un rôle de lieux de rencontre. Pour cela, ils devraient connaître un certain nombre d'aménagements et voir, notamment, l'installation de bancs publics, qui permettraient d'en faire des espaces de convivialité.

C'est ainsi qu'un peu plus de 50% des habitants considèrent que les espaces publics de leur quartier ne sont pas satisfaisants.

Question

D'une manière générale, êtes-vous satisfait du fonctionnement des services publics?

Oui Non

Pour ces services, rencontrez-vous des difficultés en terme de :

Accessibilité Efficacité horaires

Citez les services où vous avez pu rencontrer certaines de ces difficultés :

Nous constatons une satisfaction globale des services publics (77%), avec cependant quelques difficultés en ce qui concerne les horaires. En effet, il semble difficile pour certaines personnes travaillant à l'extérieur de Mettet de bénéficier de ces services. Les services communaux de la population et de l'urbanisme sont à ce titre particulièrement cités.

Le manque de bureaux de Poste et de boîtes aux lettres dans les villages est aussi évoqué.



Figure 489 : Photographie de la maison communale de Mettet



Figure 490 : Photographie d'un bureau de poste à Mettet

Questions

Rencontrez-vous des difficultés liées aux écoles et à leurs abords ?

Sécurité Ramassage scolaire Transports
 Accessibilité Garderie, Diversité des écoles
 Parcage aux abords Locaux

Quels sont les commentaires (positifs ou négatifs) que vous souhaiteriez faire, concernant les écoles de la commune ?



Les écoles sont très appréciées des habitants qui estiment qu'elles offrent un enseignement de qualité et que la répartition des différentes écoles sur l'ensemble du territoire est un réel atout.

Des difficultés sont cependant rencontrées aux abords des écoles qui sont perçus comme dangereux par le parage des voitures de parents qui déposent leurs enfants.

Figure 491 : Photographie d'une traversée piétonne, à Biesme

Question

Comment évaluez-vous les services de garde des enfants en général (0-3 ans et plus grands en dehors des périodes scolaires) ?

suffisants insuffisants

La garde des enfants semble poser quelques difficultés aux personnes concernées puisque 63% des personnes concernées estiment les services de garde aux enfants insuffisants. Il faut cependant relativiser cette question a connu un fort taux de non-réponse (69%).

« Comment évaluez-vous les services de garde des enfants en général ? »	Nombre	% cit.
Suffisants	11	36,7%
Insuffisants	19	63,3%
Total	30	100%

Figure 492 : Tableau de la satisfaction des garderies pour enfants

Questions

L'offre en matière culturelle au sein de la commune répond-elle à vos attentes ?

oui non

Si non, quel(s) type(s) d'infrastructure(s) souhaiteriez-vous voir développer ?

L'offre en matière sportive au sein de la commune répond-elle à vos attentes ?

oui non

Si non, quel(s) type(s) d'infrastructure(s) souhaiteriez-vous voir développer ?

"Etes-vous satisfait de l'offre culturelle?"	Nombre	% cit.
Oui	32	43,2%
Non	42	56,8%
Total	74	100%

Figure 493 : Tableau de la satisfaction de l'offre culturelle

L'offre culturelle semble insatisfaisante pour la plupart des personnes interrogées (57%). Parmi les équipements que les habitants aimeraient voir se développer dans la commune, un centre culturel proposant des animations diversifiées, des projections et des spectacles de qualité, est souvent cité. Une répartition de l'offre culturelle dans les différents villages est aussi évoquée, notamment par le biais de relais culturels.



Figure 494 : Photographie du terrain de football à Stave

"Etes-vous satisfait de l'offre sportive?"	Nombre	% cit.
Oui	46	63,9%
Non	26	36,1%
Total	72	100%

Figure 495 : Tableau de la satisfaction de l'offre sportive

L'offre sportive de la commune est appréciée des habitants qu'ils estiment satisfaisante à 64%. Cependant, un équipement sportif plus grand et mieux adapté aux besoins est fréquemment demandé.

En parallèle, certains habitants aimeraient voir une meilleure exploitation du potentiel naturel de la commune par le développement d'équipements de sports de plein air et l'aménagement de circuits de promenades, de VTT ou encore de vélo.

Questions

Comment évaluez-vous les services offerts aux personnes âgées (repas, transports, logements) ?

très satisfaisants
 plutôt satisfaisants
 pas satisfaisants

Quels services pourrait-on développer ?

Les services aux personnes âgées sont globalement estimés satisfaisants, mais de nombreuses personnes ayant répondu au questionnaire (44%) n'en sont pas satisfaites.

Certaines personnes évoquent la nécessité de développer les transports pour les personnes âgées afin de leur permettre un meilleur accès à un certain nombre de services (déchetterie, courses, etc.).

Le besoin de logements adaptés se fait aussi ressentir avec la nécessité d'offrir plus de places dans homes ou de développer une aide à domicile qui permette d'offrir une compagnie aux personnes seules.

Si le travail du COMESOM (Centre de coordination médico-social de Mettet) est reconnu par certaines personnes, les services proposés aux personnes âgées ne sont, en général, pas connus de la population. Il existe un manque de communication sur l'offre existante.

« Comment évaluez-vous les services offerts aux personnes âgées »	Nombre	% cit.
Très satisfaisants	3	6,7%
plutôt satisfaisants	22	48,9%
pas satisfaisants	20	44,4%
Total	45	100%

Figure 496 : Tableau de la satisfaction de l'offre culturelle Services aux personnes âgées



Figure 497 : Photographie de la résidence 'Le Temps des Cerises' à Biesme

22 Tableau Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces

DOMAINE	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Equipements	Equipements scolaires de proximité. Ecoles fondamentales réparties sur l'ensemble du territoire.	Manque de place dans les écoles et vétusté de certains équipements.	Forte population scolaire observée ces dernières années.	Augmentation conséquente de la circulation aux heures de pointes.
	Présence d'équipements scolaires spécialisés.		Attraction des communes voisines en matière d'enseignement secondaire.	
	Equipements sportifs efficaces. Bonne répartition sur le territoire.	Créneaux libres au hall omnisport.	Equipements sportifs communaux utilisés par les écoles (et pour l'accueil extrascolaire).	
	Dynamique culturelle à l'échelle locale.		Développement du site de l'abbaye de Brogne comme centre culturel à l'échelle intercommunale.	
	Aide sociale.	Absence de maison des jeunes.		
	Places suffisantes en maisons de repos.	Services d'accompagnement des personnes âgées.	Offrir un accueil pour les personnes âgées des communes proches.	
	Fait associatif important autant dans les activités sportives que culturelles.		Garantir une convivialité et un lien entre les habitants via les réseaux associatifs.	
	Centralité de Mettet en termes d'équipements et de services à la population.	Villages tournés vers les communes limitrophes.		Certains équipements sont 'déforcés' dans les villages.

DOMAINE	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Equipements	Présence du Circuit Jules Tacheny.	Accessibilité et sécurité aux abords des écoles à améliorer. Inadéquation entre offre des TEC et les besoins des écoles, du troisième âge, etc.	Création du circuit permanent.	Nuisances liées aux grands évènements organisés.